



ANNEXE 2.2
DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX
INDEMNISATION
DES ARBITRES,
DES DIRECTEURS DE MATCHS,
DES CAISSIERS,
DES AGENTS DE SURVEILLANCE
SAISON 2026-2027

Toutes les indemnités fixées dans les tableaux ci-après s'entendent par personne.

FOOTBALL A 11 : CHAMPIONNAT SENIORS HOMMES			
1. LIGUE 1 TECHNI-BOIS ET SUPER LIGUE TECHNI-BOIS			
Arbitres accrédités (Prise en charge par la FTF)			
Centre		Arbitre Assistant	
Fédéral	9 000 XPF	Fédéral	8 000 XPF
Ligue	7 000 XPF	Ligue	6 000 XPF
District	5 000 XPF	District	4 000 XPF
Stagiaire	3 000 XPF	Stagiaire	2 000 XPF
* Contrôleurs arbitres : 4 000 XPF/Match			
* Directeur de match de la FTF		* 1 match : 5 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 12 000 XPF	
Matches se déroulant au Centre Technique (Prise en charge par la FTF)			
* Caissier		* 1 match : 3 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 5 000 XPF * à partir de 3 matchs consécutifs : 10 000 XPF	
* Agent de surveillance		* 1 match : 3 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 5 000 XPF * à partir de 3 matchs consécutifs : 10 000 XPF	

2. LIGUE 2 (TAHITI)			
Centre		Arbitre Assistant	
Fédéral	9 000 XPF	Fédéral	8 000 XPF
Ligue	7 000 XPF	Ligue	6 000 XPF
District	5 000 XPF	District	4 000 XPF
Stagiaire	3 000 XPF	Stagiaire	2 000 XPF

3. LIGUE 2 (AUTRES ILES)			
Selon tarification des Ligues et districts concernés			

FOOTBALL A 11 : CHAMPIONNAT SENIORS FEMMES A TAHITI (Prise en charge par la FTF)			
Centre		Arbitre Assistant	
Fédéral	9 000 XPF	Fédéral	8 000 XPF
Ligue	7 000 XPF	Ligue	6 000 XPF
District	5 000 XPF	District	4 000 XPF
Stagiaire	3 000 XPF	Stagiaire	2 000 XPF
Directeur de match de la FTF		* 1 match : 5 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 12 000 XPF	

LIGUE DES CHAMPIONNES DE POLYNESIE (Prise en charge par la FTF)			
Centre		Arbitre Assistant	
Fédéral	9 000 XPF	Fédéral	8 000 XPF
Ligue	7 000 XPF	Ligue	6 000 XPF
District	5 000 XPF	District	4 000 XPF
Stagiaire	3 000 XPF	Stagiaire	2 000 XPF
Directeur de match		* 1 match : 5 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 12 000 XPF	
Agent de surveillance		* 1 match : 3 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 5 000 XPF * à partir de 3 matchs consécutifs : 10 000 XPF	

COUPE DE POLYNESIE HOMMES ET FEMMES (Prise en charge par la FTF)			
Centre		Arbitre Assistant	
Fédéral	9 000 XPF	Fédéral	8 000 XPF
Ligue	7 000 XPF	Ligue	6 000 XPF
District	5 000 XPF	District	4 000 XPF
Stagiaire	3 000 XPF	Stagiaire	2 000 XPF
Directeur de match de la FTF		* 1 match : 5 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 12 000 XPF	
Caissier pour les matchs à Tahiti et aux ISLV - 1 jusqu'aux ½ finales		* 1 match : 3 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 5 000 XPF	
2 caissiers pour les matchs à Moorea		* 1 match : 3 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 5 000 XPF	
6 caissiers pour les matchs aux Marquises		* 1 match : 2 000 XPF	
Agent de surveillance		* 1 match : 3 000 XPF * 2 matchs consécutifs : 5 000 XPF	

CHAMPIONNATS ET COUPES JEUNES A TAHITI	
U15 uniquement les arbitres officiellement désignés par la FTF	
2 500 XPF/Arbitre officiel	
U18 uniquement les arbitres officiellement désignés par la FTF	
* Centre : 5 000 F CFP	
* Assistant : 3 000 F CFP	

FUTSAL HOMMES ET FEMMES A TAHITI	
* Arbitres accrédités	* 1 ^{er} arbitre : 2 000 XPF * 2 ^{ème} arbitre : 2 000 XPF * 3 ^{ème} arbitre (Table) : 2 000 XPF
* Directeur de match de la FTF	* 10 000 XPF la journée
* Caissier	* 5 000 XPF la journée
* Agent de surveillance	* 10 000 XPF la journée

Le présent règlement a été modifié et approuvé par le Comité d'Urgence dans sa séance du 3 septembre 2026.

La Secrétaire générale

Le Président



Mme Miriama AURAA

M. Henri Thierry ARIOTIMA